



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

PEA

Question écrite n° 33557

Texte de la question

M. Michel Havard appelle l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur la nécessité d'adapter les règles régissant le PEA pour permettre aux investisseurs de retrouver confiance et compléter les réformes du système bancaire mises en place par le Gouvernement. Deux mesures simples pourraient contribuer à relancer les investissements productifs : d'une part, relever le plafond du PEA ; d'autre part, autoriser des versements sur le PEA même en cas de prélèvements partiels. En effet, on peut avoir besoin, à une période de sa vie, de casser des investissements pour faire face à un problème financier ponctuel, sans pour cela clore son PEA et cette règle est très pénalisante. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer si le Gouvernement mène une réflexion sur cet assouplissement des règles du PEA et son adaptation au nouveau contexte économique issu de la crise financière mondiale.

Données clés

Auteur : [M. Michel Havard](#)

Circonscription : Rhône (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33557

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 octobre 2008, page 9150

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)